

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 21 juin 2023

L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER RENFORCE LA GOUVERNANCE DE SON COMITÉ DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

Élus en 2022 pour une durée de quatre ans, les 28 membres du Comité de démocratie sanitaire ont désigné hier en séance leur président, Philippe Gazagnes, membre du collège des usagers. Celui-ci sera désormais secondé par deux vice-présidents : Jean Feraud, membre du collège des usagers et Audrey Bellesoeur, membre du collège des professionnels. Cette nouvelle modalité de gouvernance vise en priorité à favoriser les interactions entre les deux collèges et accompagner le président du Comité dans les nombreuses missions durant son mandat. Elle permet par ailleurs d'optimiser la représentativité des deux collèges au sein de sa gouvernance.



Au centre, le président du Comité de démocratie de l'Institut national du cancer, Philippe Gazagnes, entouré des deux vice-présidents, Audrey Bellesoeur et Jean Feraud

Philippe Gazagnes, président du Comité de démocratie sanitaire et représentant du collège des usagers

« J'ai proposé ma candidature pour être, plus qu'un président, un animateur des débats du Comité de démocratie sanitaire: être à l'écoute de tous ses membres, favoriser les échanges, permettre la parole, prendre le temps nécessaire, travailler à la recherche de consensus, trouver ensemble la synthèse. C'est le sens véritable de ma présence dans ce comité ».

Philippe Gazagnes est magistrat et président de tribunal administratif à la retraite. Aujourd'hui médiateur public, il réunit des parties ayant un litige avec l'administration pour leur permettre de trouver une solution, un compromis acceptable. Il réalise également des enquêtes publiques comme commissaire-enquêteur afin de recueillir l'avis de la population sur des projets publics.

Jean Feraud, Vice-président et représentant du collège des usagers

« Mes expériences professionnelles m'ont appris à être à l'écoute des équipes, à analyser les problèmes, les dysfonctionnements, à les résoudre collégialement et méthodiquement, mais aussi et surtout à proposer des solutions qui soient comprises de tous. Mon apport dans cette mission est d'être à l'écoute des membres du Comité de démocratie sanitaire, de lister ensemble les sujets qu'ils souhaitent traiter, les travailler collectivement et proposer un maximum de solutions simples et efficaces ».

Audrey Bellesoeur, Vice-présidente et représentante du collège des professionnels

« Forte de l'expérience du précédent comité de démocratie sanitaire dont j'ai fait partie, j'espère partager les besoins, difficultés et motivations des professionnels avec l'Institut national du cancer et le Comité de démocratie sanitaire et mettre en perspective les besoins, difficultés et motivations des usagers, pour aider à identifier des thématiques prioritaires ».

Jean Feraud est directeur d'établissement SNCF à la retraite. Il a passé toute sa carrière dans des établissements de maintenance du matériel moteur et de traction (gestion des conducteurs de trains). Bénévole au sein de l'Association pour la Recherche sur les Tumeurs du Rein : A.R.Tu.R., Jean Feraud est membre du Comité de Patients et d'Aidants (CPA) de l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille.

Depuis 2018, Audrey Bellesoeur est praticien des centres de lutte contre le cancer, à l'Institut Curie, en tant qu'oncologue médicale (cancers de la femme) et pharmacologue. Audrey Bellesoeur est titulaire d'un DESC Pharmacologie clinique et évaluation des thérapeutiques, et membre d'un comité de protection des personnes.

Aux côtés du Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer et de Thierry Breton, son directeur général, Monsieur Philippe Gazagnes sera principalement chargé de prioriser et de sélectionner, en lien avec l'Institut, les sujets dont le Comité se saisira, et de co-animer les trois séances annuelles.

Par ailleurs, il représentera le Comité au Conseil d'administration et présentera chaque année le bilan des travaux menés en son sein.

Monsieur Jean Feraud et madame Audrey Bellesoeur accompagneront le président du Comité dans l'ensemble de ses fonctions et feront le lien avec les collègues.

Le rôle du Comité de démocratie sanitaire

Instance de consultation permanente placée auprès de la présidence de l'Institut, le Comité de démocratie sanitaire a pour objectif d'apporter l'expérience et l'expertise des usagers et des professionnels de santé, indispensables pour améliorer la qualité et la pertinence de la stratégie des actions de l'Institut. Lieu de partage et de réflexion, il est étroitement associé aux travaux phares de l'Institut. Il se réunit en assemblée plénière trois fois par an à l'initiative de son président ou à la demande de celui de l'Institut. Il peut également, si cela est nécessaire, se réunir en groupes de travail ou en atelier.

Les membres du Comité sont force de proposition pour accompagner l'Institut, contribuer aux réflexions prospectives sur les grandes orientations stratégiques, et veiller à ce que les patients, anciens patients, aidants et professionnels de santé soient représentés dans le développement de ses actions.

Au nombre de 28, les membres aux profils et compétences variés (14 membres du collège des usagers et 14 membres du collège des professionnels) sont retenus pour leur expérience personnelle ou professionnelle avec la maladie et les malades, ainsi que leur motivation à partager leurs regards dans une vision globale du cancer.

Ce nouveau mandat 2022-2026 regroupe des membres notamment investis sur les sujets de la lutte contre les inégalités, la coordination ville-hôpital, ou encore l'accès et/ou le maintien à l'emploi pour les personnes atteintes d'un cancer.

[Pour en savoir plus sur le Comité de démocratie sanitaire](#)

CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media - Lydia Dauzet
01 41 10 14 44//06 20 72 11 25

Chargée de relations presse - Juliette Urvoy
01 41 10 14 41
presseinca@institutcancer.fr